

Port-Cros - Tour de l'Île, l'intégrale

Cœur terrestre



Baie de la Palud (Christine Graillet)



Tour complet de Port-Cros, à la découverte des richesses naturelles de l'île, de son patrimoine culturel et de ses magnifiques paysages.

Cet itinéraire permet de faire le tour complet de Port-Cros et découvrir la majorité de l'île. Il alterne entre sentier en sous-bois et chemin rocallieux. Il offre ainsi une diversité de paysages: falaises, plages, forêt, ainsi qu'une faune et une flore très variées.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 6 h

Longueur : 16.0 km

Dénivelé positif : 425 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Arts et culture, Cœur de parc, Faune terrestre, Flore terrestre

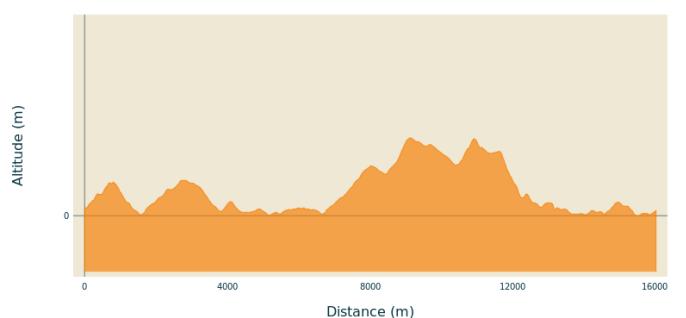
Itinéraire

Départ : Maison de Parc national à Port-Cros

Arrivée : Maison de Parc national à Port-Cros

Communes : 1. Hyères

Profil altimétrique

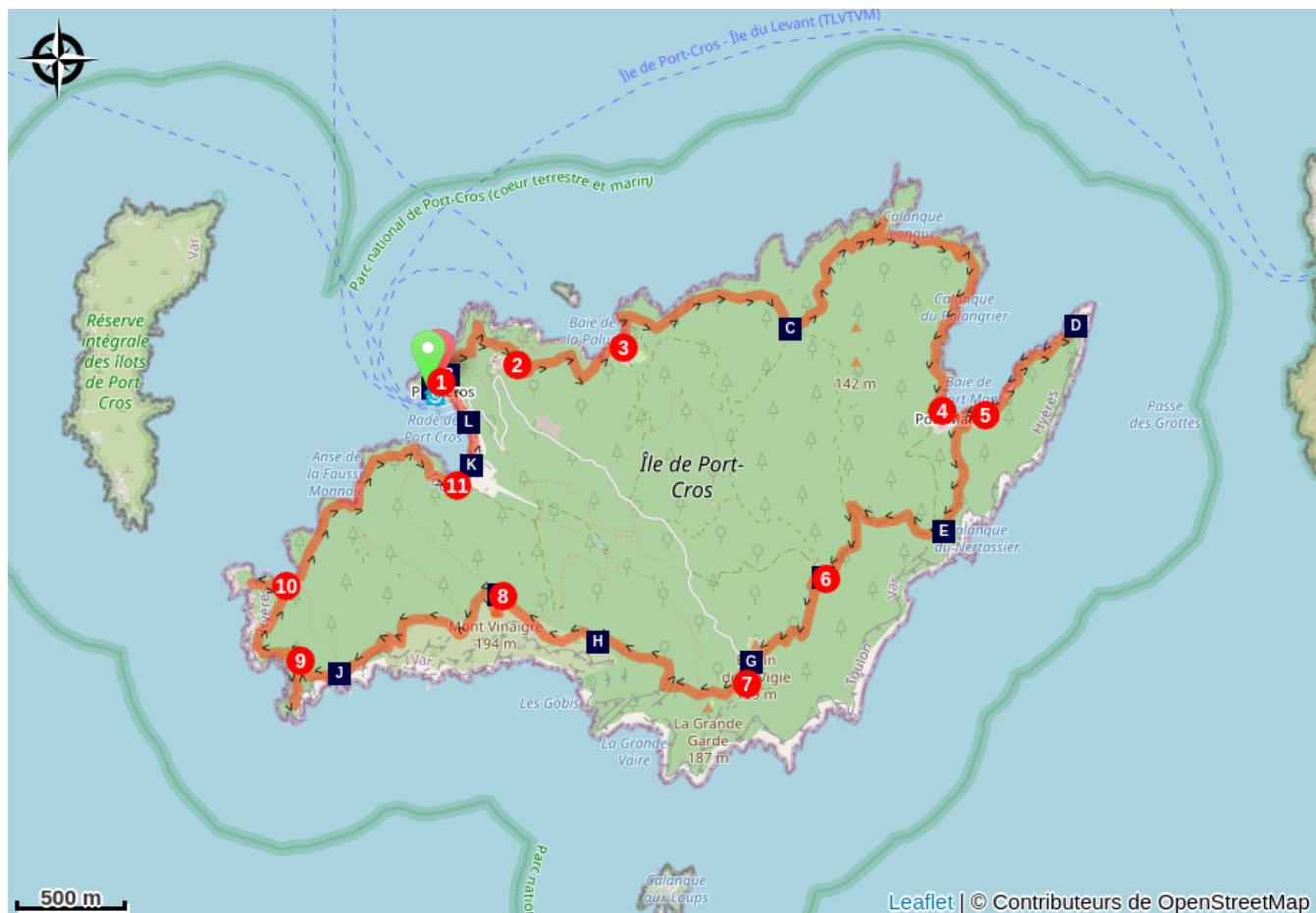


Altitude min 0 m Altitude max 139 m

A partir de la Maison de Parc, descendre les escaliers et tourner à gauche après le bureau de poste, en direction du fort du Moulin.

1. Contourner le fort du Moulin. En face du pont-levis, prendre le chemin qui part en direction de la plage de la Palud.
2. Possibilité de choisir entre la variante "Plage de la Palud par le sentier des plantes" ou de rester sur le sentier principal.
3. A la Plage de la Palud, traverser la plage puis monter les escaliers qui se trouvent au bout. Continuer sur le chemin en direction de « Port Man par la Galère ». Aller jusqu'à la pointe de la Galère puis longer la baie de Port Man.
4. Suivre la direction "Plage de Port Man". Traverser la plage puis rejoindre la route et prendre à gauche, vers le fort de Port Man.
5. Aller au fort de Port Man puis revenir sur ses pas. Au panneau, continuer tout droit sur la route pendant environ trois kilomètres, en direction de la Sardinière.
6. A la Sardinière, prendre le sentier qui part vers la gauche et continuer vers le Fortin de la Vigie.
7. Rejoindre les Crêtes et continuer tout droit, en direction du Mont Vinaigre.
8. Continuer tout droit jusqu'à l'intersection du Mont Vinaigre. Tourner à gauche, atteindre le Mont Vinaigre puis revenir sur ses pas à l'intersection précédente. Prendre le sentier de gauche pour continuer sur la route des crêtes.
9. Possibilité de faire un petit détour vers la Pointe du Cognet : à l'intersection face à la mer, au panneau « repère 14 », faire l'aller-retour à la pointe du Cognet puis reprendre le circuit. Suivre la direction de la plage du Sud.
10. Faire l'aller-retour jusqu'à la maison du curé. Puis continuer en direction du village.
11. A la statue de Saint-Joseph, descendre les escaliers puis continuer tout droit jusqu'au village.

Sur votre chemin...



Fort du Moulin (A)
Couleuvre de Montpellier (C)
Faucon pèlerin (E)
Fortin de la Vigie (G)
Couleuvre à échelons (I)
Le Manoir (K)

Le petit cimetière (B)
Fort de Port-Man (D)
La sardinière (F)
Epeire fasciée (H)
Puffin Yelkouan (J)
Marcel et Marceline Henry (L)

Toutes les infos pratiques



En cœur de Parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : <https://www.portcros-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-port-cros/se-reseigner-sur-les-reglementations>



Risque incendie

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé. Pour connaître les conditions d'accès et préparer votre sortie, consultez la carte publiée quotidiennement par la Préfecture du Var sur www.risque-prevention-incendie.fr/var. La cigarette est strictement interdite sur les îles, les plages et les sentiers. Tout contrevenant encourre une amende de 135 à 1500 €.



Recommandations

Le jour de votre départ sur l'île, veillez à vous informer sur le risque incendie mis à jour quotidiennement en période estivale sur le site de la préfecture ([https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/](http://www.risque-prevention-incendie.fr/var/)).

En fonction des niveaux de risque incendie, les massifs forestiers peuvent être fermés au public.

Comment venir ?

Transports

Ligne de bus 67 (Hyères Centre - Tour Fondue)

Arrêt "Port la Gavine"

Pour consulter les horaires : <https://www.reseaumistral.com>

Accès routier

Accès uniquement par bateau.

Plus de détails dans la rubrique du site du parc : "[**Venir dans le Parc national de Port-Cros**](#)"

Parking conseillé

Parking Arromanche ; Parking du quai des pêcheurs ; Parking de l'hippodrome

Lieux de renseignement

Maison de Parc de Port-Cros

Promenade de la Rade, 83400 Hyères

accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr

Tel : 04 94 01 40 70

<http://www.portcros-parcnational.fr>



Sur votre chemin...



Fort du Moulin (A)

Le fort du Moulin domine le port et occupe une position stratégique qui lui permet de veiller au danger venant de la mer.

Edifié sous François 1er en 1531, il est le plus ancien et le plus grand fort de l'île. Le fort est restauré puis remanié en 1634 à la demande de Richelieu qui souhaite réorganiser la défense des îles. Le fort connaîtra ensuite de nombreuses modifications, notamment après sa destruction par les Anglais en 1793.

Il est à l'origine d'œuvres littéraires comme Jean d'Agrève (E.M de Vogué, 1897) et La voie sans retour (H. Bordeaux, 1902). Dans les années 1920, les écrivains Jules Supervielle, Henri Michaux et Saint-John Perse y résident régulièrement.

Seul monument de l'île à être classé "monument historique", il est dorénavant fermé au public.

Crédit photo : Jm.Prieur-PN-Port-Cros



Le petit cimetière (B)

C'est dans ce cimetière marin que se situait la tombe de l'amour de Jean d'Agrève. L'on y trouve aussi celles de Robert et Christiane Buffet, ainsi que celles de Marcel et Marceline Henry, défenseurs de l'île et, à l'écart, celle du poète Claude Balyne.



Couleuvre de Montpellier (C)

Il s'agit du plus grand serpent de France. Atteignant parfois les 2 mètres de long, son corps est mince avec un dos de couleur brun olive et un ventre plutôt jaunâtre. Cette couleuvre possède deux crocs venimeux au fond de la gorge pour tuer ses multiples proies : lézards, rongeurs, oisillons, œufs ... Lorsqu'elle se sent en danger, elle se dresse comme un cobra et souffle pour impressionner l'adversaire avant de le mordre si le danger est persistant.

Crédit photo : Sam Cupillard_PN de Port-Cros



Fort de Port-Man (D)

Situé à l'extrême Est de l'île, le fort domine la baie de Port-Man et la passe des Grottes, entre Port-Cros et Le Levant. Construit sous Richelieu, il s'uni parfaitement au promontoire rocheux étroit sur lequel il se trouve. Jusqu'à son désarmement en 1881, il subit de multiples restaurations mais sous l'action corrosive de l'air marin, il continue à se dégrader fortement. Devant l'importance des restaurations à effectuer, le Parc national de Port-Cros le concède par bail emphytéotique de 40 ans au photographe Yann Arthus-Bertrand qui le restaure ensuite avec succès en 2009.

Crédit photo : Christel Gérardin_PN de Port-Cros



Faucon pèlerin (E)

Rapace robuste de taille moyenne, il est réputé pour être l'oiseau le plus rapide du monde. Vivant près des falaises, chaque nid est à distance pour garantir un territoire nourricier suffisant. C'est seulement après 6 à 9 semaines que les jeunes se séparent des adultes. Il y a plus de 40 ans, sa reproduction était compromise dus à certains pesticides. Des actions de préservation, au niveau national mais aussi local ont permis de stabiliser cette population. Désormais, des couples sont présents sur toutes les îles d'Hyères.

Crédit photo : Caroline Devevey_PN de Port-Cros



La sardinière (F)

Entièrement restaurée en 2013, il s'agit d'une ancienne ferme agricole du XIXème siècle, qui s'appelait probablement « La jardinière » à l'époque. Le journaliste et romancier Jacques Laurent rêvait d'y habiter.

Crédit photo : © Muriel Gasquy PN Port-Cros



Fortin de la Vigie (G)

Construit en 1810 sous Napoléon, le Fort de la Vigie se situe à 199m sur l'un des points culminants de l'île de Port-Cros. Des quatre fortifications que compte l'île, elle est la seule qui soit encore en activité. Actuellement occupé par la Direction Générale de l'Armement, le fort a également accueilli les auteurs de la Nouvelle Revue Française. En effet, en 1925 Jean Paulhan, écrivain, éditeur et animateur de la NRF rencontre Marcel et Marceline Henry, propriétaires de l'île. L'occasion est trouvée alors que Jean Paulhan, de retour d'une excursion dans l'île, cherche à rapiécer son pantalon déchiré. C'est auprès de Marceline Henry qu'il trouve secours et noue avec elle une amitié durable. Les Henry céderont le Fort de la Vigie aux auteurs de la NRF qui l'occuperont jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Propriété de la Marine Nationale, il est désormais fermé au public.

Crédit photo : © Muriel Gasquy - PnPC



Épeire fasciée (H)

Sur sa toile tendue entre deux cannes ; c'est une grosse araignée à l'abdomen rayé de noir et de jaune. Il s'agit de femelles car les mâles eux, sont beaucoup plus petits, on parle alors de dimorphisme sexuel. Ils ne s'approchent que lors de l'accouplement, et prudemment, car ils risquent d'être dévorés par celles-ci. A l'automne, les œufs sont pondus dans un gros cocon de soie ovoïde suspendu dans les végétaux.

Crédit photo : N. Laurent_PN de Port-Cros



Couleuvre à échelons (I)

Ce serpent doit son nom au motif d'échelle présent sur les jeunes individus. A l'âge adulte, le dos devient brun-roux, le ventre jaunâtre et ils peuvent atteindre jusqu'à 150 cm. Animal à sang froid, il hiberne d'octobre à avril et vit dans les lieux pierreux, chauds et secs, parsemés de buissons dans lesquels il grimpe. Ses proies sont variées allant de petits lézards jusqu'à des rats de taille plus élevée mais il est inoffensif pour l'Homme. Sa mue se produit jusqu'à 7 fois par an.

Crédit photo : Caroline Devevey_PN de Port-Cros



Puffin Yelkouan (J)

Espèce endémique de la Méditerranée, il s'agit d'un oiseau de mer pélagique qui ne vient à terre que pour se nicher. Les îles d'Hyères abritent près de 90% de leur population. Pour se nourrir, Il pêche en vol ou plonge dans l'eau jusqu'à 40 m de profondeur ! Victime des prédateurs introduits sur les îles (rats, chats) et de la destruction de leurs habitats (développement du tourisme côtier, urbanisation du littoral), il est l'une des espèces les plus menacées d'Europe.

Crédit photo : C. Gicqueau_PN de Port-Cros



Le Manoir (K)

Depuis le chemin, on aperçoit "au sein d'un hameau frémissant d'eucalyptus élancés" (Claude Balyne), le Manoir, ancienne résidence des propriétaires de l'île: le duc de Vicence, le marquis Costa de Beauregard, les Henry...

Ce "délicieux petit édifice de caractère vaguement colonial" (André Malraux) fut transformé en hôtel en 1948 par le couple Henry.

[Pour en savoir +](#)

Crédit photo : © Christel GERARDIN - PNPC



Marcel et Marceline Henry (L)

C'est avec son amant, le poète Claude Balyne, que Marceline Henry arrive sur Port-Cros en 1919. Son mari, Marcel Henry la rejoint ensuite. Les deux époux tombent amoureux de l'île, en deviennent propriétaires et lui redonne vie ! L'hostellerie provençale ouvre ses portes mais la préoccupation majeure du couple reste la préservation de l'île. Des scientifiques réalisent alors les premiers inventaires naturalistes. En 1963, Marceline Henry fait classer l'île comme Parc national pour assurer un tourisme raisonné.

Crédit photo : PN de Port-Cros